



Assemblée Générale du LUISANT MODELISME NAVAL

samedi 24 janvier 2026

20 présents

8 absents, 8 excusés qui ont donné pouvoir

Le Président Jacques CHARBONNIER souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare ouverte l'**Assemblée Générale 2026** à 9 h 15, en présence de **Monsieur MASSOT** maire de Luisant et de Monsieur **MICHEL**, délégué aux associations sportives à la Mairie de Luisant qu'il remercie de leur présence.

Le Président souhaite une bonne année et une bonne santé à toutes les personnes présentes, à tous les membres du club et à leur famille et leur souhaite de belles réalisations.

Il commence cette AG 2026 en mettant aux votes les rapports moral et financier de l'AG 2025. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Le Président rappelle que le Club Luisant Modélisme Naval est une association qui doit fonctionner dans un esprit de camaraderie et d'entraide avec un esprit de partage des savoirs, et pour cela nous avons à notre disposition un site que l'on est obligé de mettre à jour continuellement. Pour pouvoir participer à ce forum, il faut être « contributeur ». Il rappelle l'adresse forum@modelismenaval28.fr qui peut être utilisé pour communiquer avec tous les adhérents. Son but est de pouvoir nous permettre d'échanger entre nous ou de poser des questions.

Le Président aimerait vous rappeler qu'une association comme la nôtre fonctionne grâce à la cotisation des membres. Que la vie associative repose sur le bénévolat, c'est pourquoi il croit que chaque membre doit s'investir pleinement dans tous les événements proposés tout au long de l'année. Ne serait-ce que pour encourager les bénévoles à continuer leurs actions, notre association continuera à s'investir autant que possible lorsque le Club sera invité.

En 2025, le Club a participé à plusieurs manifestations et a représenté la ville de Luisant par le port de notre gilet et notre casquette ainsi que notre banderole à l'effigie de la ville :

- La brocante de Voves
- Voves UFOLEP
- Pique-nique à Lèves
- Damville
- Saint-Lubin des Joncherets
- Et bien sûr notre fête du Club à l'étang de Luisant.

A l'occasion de toutes ces manifestations, l'accueil des invitants était très chaleureux.

Le Président fait état d'un fait exceptionnel : Lors de notre fête de juin 2025, un des modéliste inscrit au Club a cru pouvoir profiter de cet état pour nous demander : " si il avait possibilité d'organiser au compétition sur deux jour de offshore avec son association AFORC en 2026 au mois de mai ou juin , date a fixer en fonction de nos calendrier, de quoi avez vous besoin comme document ?, pour nous lors de nos compétition, nous avons besoin de l'électricité pour la recharge lipo ,de tonelle pour avoir de l'ombre et table et chaise sur 2 jours". Le manque de précisions sur l'organisation de cette rencontre et les demandes trop importantes qu'elle requerrait a conduit le Conseil d'Administration à l'unanimité à ne pas donner suite à cette demande. A ce jour, nous n'avons pas eu de retour suite à ce refus.

Le Président passe la parole à Monsieur Le Maire.

Monsieur le Maire nous fait part de sa satisfaction d'être présent à cette AG. Il nous présente ses vœux et nous félicite pour notre activité.

Il aborde la question de la subvention : Il précise qu'une règle a été adoptée à la mairie qui consiste à ne donner une subvention annuelle à une association que si la trésorerie de cette dernière est inférieure à une année de fonctionnement. Notre situation financière actuelle ne rentrant pas dans ce cadre, nous n'aurons pas de subvention cette année. Monsieur le maire rappelle qu'il y a 70 associations sur Luisant et une aide

est apportée à chaque anniversaire de la création d'une association. Il précise qu'en cas de dépenses exceptionnelles, la situation financière de l'association est étudiée et qu'une aide peut être apportée. Compte tenu des économies réalisées suite à la bonne gestion de l'association, l'isolation intérieure et la toiture de l'atelier seront faites cette année ainsi que la peinture du bâtiment.

Le président remercie Monsieur le maire.

Il demande à Monsieur Michel s'il est possible de creuser un peu au niveau du ponton de l'étang pour permettre aux voiliers d'accoster compte tenu de leur quille.

Monsieur MICHEL répond que ce n'est pas à l'ordre du jour car les services concernés ne sont pas sollicités.

Le Président passe la parole au Trésorier, Alain Rancurel.

Les comptes du LMN en 2024 se caractérisent d'un mot : stabilité par rapport à 2023

Les dépenses d'un montant de 2390€ sont en légère hausse par rapport à 2024 où elles se montaient à 1982€. Il ne faut pas s'en inquiéter car nous avons fait l'achat de vestes aux couleurs du club.

Cette dépense ne se reproduira pas dans les années à venir

Pour les recettes nous avons eu une rentrée de cotisation de 1190€ soit une légère diminution

Côté produits financiers, je note une baisse importante par rapport à 2024 mais qu'il faut pondérer du fait que la banque, cette année nous a fourni les comptes des livrets à temps alors qu'en 2024 ce n'était pas le cas et les intérêts de 2023 se sont cumulés sur mon tableau de l'an passé d'où cette baisse de 50 %

Les sorties vers les clubs extérieurs ont conservé leur rythme, et fort heureusement notre fête s'est tenue sans problème cette année

Vous trouverez dans le compte rendu un tableau résumant dépenses et recettes

Les cotisations ont généré une rentrée de 1190€. contre 1260 € en 2023 ce qui aboutit à un total de 1409€ de recettes quand on y ajoute les intérêts des livrets et les points ouijagi du Crédit agricole Comme je l'indiquais en préambule, les dépenses sont en augmentation à 2390€ contre 1982€ en 2024

Le déficit constaté s'est établi à 980€ en nette augmentation par rapport à 2024 où il était de 141€ (je viens de vous donner l'explication)

Fort heureusement, l'épargne reste à un bon niveau et nous permet d'envisager l'année 2026 sereinement. Cependant nous vivons actuellement sur l'épargne du club en consommant le capital et en utilisant les revenus générés par les livrets ce qui n'aura qu'un temps. Il faut aussi penser qu'une bonne gestion impose de conserver un minimum de réserves en cas de problème. Pour illustrer cela, j'ai repris l'ensemble des bilans depuis 2023 année sans subvention, on constate un écart cumulé entre la somme des cotisations et celle des dépenses qui se monte à 2675€ soit une moyenne annuelle de 892€. Pour compenser et vivre uniquement des cotisations, il faudrait donc l'augmenter d'environ 25€ à effectif constant

Le conseil d'administration a, cependant décidé de maintenir cette année la cotisation à 35 €

Pour ceux d'entre vous qui ne l'ont pas fait ce soir, et bien sûr pour les absents

Je vous propose, pour le règlement de cette cotisation, trois solutions :

Par virement, vous demandez l'IBAN de l'association au trésorier

Par chèque à l'adresse du trésorier (voir l'annuaire du site)

Ou lors d'un passage à l'atelier.

Les cartes vous seront remises par la suite.

Le Président reprend la parole pour faire le point sur le CA.

Le CA est composé aujourd'hui de 9 membres :

Jacques CHARBONNIER-GOISLARD	sortant 2026
Alain CORONER	sortant 2028
Michel HAMARD	sortant 2028
Hervé LE MASSON	sortant 2026 qui ne se représente pas
Rémy PELTIER	sortant 2026
Alain RANCUREL	sortant 2026
Paul DROUIN	sortant 2028
Régis DESSEIGNE	sortant 2029
Olivier PILE	sortant 2029

Suite a une inscription l'hors d'appel à candidature une seule personne s'est présentée Mr. Bruno ROBIL
vote du Conseil d'administration :à était élu à l'unanimité par les présents et représentés.

Jacques Charbonnier-Goislard
Alain Coroner
Régis Desseigne
Paul Drouin
Michel Hamard vice président
Olivier PILE
Rémy Peltier trésorier adjoint
Alain Rancurel trésorier
Bruno Robil **Nouveau**

Le Président de séance demande aux membres du Conseil d'Administration de recomposer le Bureau.
L'ancien Bureau n'est pas complètement reconduit et est composé comme suit:
Pas de président et de secrétaire pour le moment (réunion le 7 février pour élection du président et du secrétaire)

l'ordre du Jour étant épuisé, l'Assemblée Générale ordinaire est levée à 10 h 15.

Luisant le 27 janvier 2026

EX Président

J- Charbonnier-Goislard

